

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SAINT HILAIRE DE VOUST

N°2022/08/D81bis – reprise suite erreur montant subvention

Séance du 29 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 12

L'an deux mille vingt-deux, le vingt neuf septembre, les membres du conseil municipal de **SAINT HILAIRE DE VOUST**, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. CHATELLIER Christian, Maire. Madame Christèle CHARRON étant secrétaire de séance.

Conformément à son obligation d'être réuni au moins une fois par trimestre, le Conseil municipal de la Commune de SAINT HILAIRE DE VOUST a été régulièrement convoqué **le 26 septembre 2022**. Selon l'art. R.2121-7 du CGCT, la convocation a été affichée aux portes de la Mairie.

PRESENTS : Mesdames BODIN, CHARRON, FAVREAU, GRELIER, PASQUIER, Messieurs CHATELLIER, BATY, COTILLON, FORESTIER, FORGEARD, ROBINEAU, NOURY

ABSENTS EXCUSES : M. BARBARIT, MME BOUILLAUD et M. MERCERON

Lesquels forment une majorité des membres en exercice.

OBJET : ACHAT DE MOBILIER POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Vu la délibération 2022/03/D27 du 29/03/2022, vote du budget primitif communal 2022

Considérant l'installation de la bibliothèque dans les locaux rénovés de la mairie en fin d'année 2022,

Vu la nécessité de renouveler le mobilier de la bibliothèque,

Vu le devis négocié de la société Quadra Concept pour un montant de 7 766.00 euros HT (9 510.12 euros TTC),

Considérant les demandes de subvention qui peuvent être déposées auprès du Conseil Départemental pour un montant de 3106.40 euros.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés a décidé:

- **D'AUTORISER** l'acquisition du mobilier pour la bibliothèque pour un montant de 7 766.00 euros HT soit 9 510.12 euros TTC.
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire à faire la demande de subvention et à signer les documents y afférents

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Christian CHATELLIER



La secrétaire de séance,
Christèle CHARRON

